L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 OCTOBRE 1888. 62me Année

Buford & Bonnet, Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 10 OCTOBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	2 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif.—Au local sur l'avenue Washington coin sud-ouest de la rue St-Thomas.—Le contenu du dit local consistant d'un lot de groceries dues avec liqueurs etc., aussi un cheval et wagons, un coffre fort en fer et un lot de comptes à recevoir.

M. de Bismarck et la publication des extraits du journal de Frédéric III.

La publication d'extraits du journal de Frédéric III a causé en Allemagne une grande émotion, si grande que M. de Bismarck s'est empressé de déclarer que "les documents divulgués par un intime du défunt empereur et d'après les instructions suprêmes de celui-ci, étaient apocryphes."

"Depuis l'affaire de l'intervention manquée de Stettin et des dépêches de Bulgarie, on sait—fait remarquer un de nos lecteurs du sor-que M. de Bismarck est décidé à déclarer apocryphes tous les documents dont la publication lui est désagréable. Mais cette inscription en faux est trop intéressée pour nuire à leur authenticité."

Quand on se trouve entre une affirmation de Mme Adam, par exemple, et celle de M. de Bismarck, le doute n'est pas possible. On tient pour bonne la parole de Mme Adam. Le cas est le même pour M. de Roggenbach, le fidèle ami de Frédéric III, qui a été chargé de l'exécution de ses dernières volontés et a qui tous de vous le journal lui ment de plus.

C'est qu'il y a dans ces notes des choses qui ne sont pas pour clémenter l'amitié allemande.

1. est certain que les Allemands du Sud seront peu flattés de voir que sur l'ennemie on éprouvait pour eux à la cour de Prusse en 1870, et quels traitements on leur réservait pour le cas où ils se refuseraient à s'unir avec la Prusse.

Vainement Frédéric III, alors kronprinz, expose cette opinion dans son journal, à la date de 1870:

"Il ne faut pas traiter avec les Allemands du sud sur la question allemande. Il voudrait mieux leur faire des demandes que j'aurais faites contre les Allemands du sud. Tant il les a mises à l'aise!

"Il n'y a pas de pétrie à la tête. Mon... trons-nous dans notre intérêt, et vous verrez que j'avais raison de dire que nous n'avez pas assez conscience de votre propre force." Bismarck en sait que des menaces ne jettent les Etats du Sud dans les bras de l'Autriche. Il faut, selon lui, laisser la question allemande se résoudre avec le temps. Le prince qui représente l'Autriche, ne pouvait admettre ces hésitations, n'en y avait pas pour lui. Il voulait en finir le plus tôt pour vaincre la France et pour le Rhin et à Wörth-Metz, se rallier à l'Autriche. Son dessein, rendu de plus facile que de faire proclamer l'empire par les souverains allemands présents à Versailles, et de proniquer cette Constitution qui devait rendre le peuple allemand. Les rois du Sud ne résistera eut pas à cette pression.

Un mois après, autre incidente.

"Le 4 octobre, il apprend la défaite de Bazaine. Dès le lendemain, il envoie Friedrichsruh la question suivante à la cour de Bavière: "Mon cher ami, je vous enveloppe dans mes vieux jours, de la poche de ma culotte. Il est impossible de continuer du double ces gens-là. Il faut consacrer de nouvelles ressources qui se préparent pour plus tard à cause des négligences et des omissions de l'heure actuelle."

Cette affaire de l'empire ne marcha pas toute seule, et si les princes de l'Allemagne du Sud n'avaient pas sur pour à une entrée de la partie de la part de la Prusse, qui leur a fait fort malmenés quelques années auparavant, et qui avait pris soin de faire décimer leurs troupes pendant la campagne de France, ils ne se seraient pas faite de montrer leur mauvaise humeur et de regretter ce qu'ils avaient de l'autorité et du prestige du nouvel empire et du nouvel empereur.

A ce sujet, nous trouvons encore dans le journal de Frédéric III, les notes instructives suivantes:

"17 *janvier*.—Cette après-midi, il y a eu, chez le roi, une séance à laquelle ont assisté Bismarck, Schleinitz et moi. Elle a eu lieu dans une salle surchauffée et a duré trois heures. L'objet de la discussion était: 1o le titre à donner au chef du nouvel empire; 2o le règlement de la succession au trône. Dans la discussion relative au titre, Bismarck fait observer que lors de la discussion au sur la Constitution, les plénipotentiaires bavarois ont déclaré ne pas vouloir admettre le titre d'empereur d'Allemagne, et que, pour leur faire plaisir, et sans consulter préalablement Sa Majesté, il a accordé la formule: empereur allemand. Ce titre a déplu au roi et à moi aussi. Mais Bismarck a cherché à démontrer que le titre de "empereur d'Allemagne" indiquait un pouvoir territorial sur l'empire, que nous ne possédons pas, tandis que le titre de "empereur allemand" est la conséquence naturelle du titre *imperator romanus*. Bismarck a ajouté qu'il fallait se résigner à prendre ce titre, mais que, du reste, dans le langage courant, on pourrait se servir de l'autre formule: empereur d'Allemagne. Comme nous avoions d'avoir pas de pouvoir territorial sur l'empire, le roi et son successeur sont, pour ainsi dire, seuls désignés pour porter le titre impérial, et il faut rejeter l'avis émis par moi, à savoir que notre famille tout entière doit recevoir le titre impérial.

Empereur allemand, tel est le titre, dit-il, comme important... que disent se résigner à prendre ces Hohenzollern.

Et les oppositions, les résistances d'il y a dix-huit ans, ne sont pas éteintes.

Elles couvent.

Guillaume II est obligé de cacher les cendres et de faire... comme.

L'unité allemande, par la Prusse et pour la Prusse est une illusion qui s'évanouira, un jour, dans la fumée du premier coup de canon qui sera tiré sur le Rhin ou sur la Vistule.

Quand votre sang est appauvri ou corrompu, la famille est malade, votre poitrine prenez la Salsepareille d'Ayer.

...Les gens qui sont bien... sont généralement à... mais ceux qui ne sont pas satisfaits... Les... sont sujets... temps... à... à quelques fois... Ces... Hostetters Stomach Bitters, qui guérit... la... les affections... et des intestins. Même... qui ravagent... en chemin de fer et qui sont activées en déliciées de sable trouvent... Hostetters Stomach Bitters est tout bon pour le tube... et la détrité générale.

Un commissionnaire en marchandises, à Jonné rendez-vous dans une brasserie, à deux clients qui lui sont inconnus d'outre-Rhin. En arrivant, il les voit à une table chargée d'une douzaine de soucoupes représentant les bocks absorbés.

—Vous avez déjà bu tout ça? demande-t-il à l'un.

—Oui, parce que boire, ça fait mieux fumer.

—Et vous en êtes à votre douzième pipe, pour le moins, n'est-ce pas? dit-il à l'autre.

—Oui, parce que fumer, ça fait mieux boire.

LOUISIANE.

L'Interim, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 6 octobre:

Pendant les premiers jours de la semaine, la température a été très fraîche; depuis jeudi la chaleur est revenue.

La voie publique est couverte d'une épaisse poussière, et riches et pauvres sont poudrés à peu de frais.

Avec la sécheresse prolongée que nous avons, les citernes sont vides et les ménageres et bien d'autres demandent de la pluie.

—La roulaison a commencé, cette semaine, sur l'habitation E. Barton.

On nous dit que le jus de la canne, quoique pesant suffisamment, n'est pas très abondant.

—Le Très Rév. P. A. Martin, supérieur général de la Société de Marie, est arrivé à New York le 21 septembre dernier, en compagnie des RR. PP. A. Loude et Gibbons.

Le Rév. P. Martin visite en ce moment les maisons de la Société établies dans les Etats de l'Est, et se rendra dans notre paroisse vers le mois de novembre. Le Rév. P. Gibbons, que beaucoup de nos lecteurs ont connu pendant son séjour au collège Jefferson, y reviendra prochainement.

Le Rév. P. Larkin est de retour de son voyage en Angleterre.

A tous nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

—La compagnie de téléphone se propose de poser, prochainement, un fil qui reliera les deux rives.

Déjà un ingénieur a été chargé de mesurer la largeur et la profondeur du fleuve en face de l'habitation Uncle Sam, où la ligne doit être établie.

Il se mettra à l'œuvre sous peu. Nous espérons qu'il aura bientôt achevé sa besogne et que cette union entre les deux rives—union si désirée—sera un fait accompli.

—Les écoles publiques, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'ouvriront le 15 du courant. Afin qu'elles soient établies dans les centres les plus peuplés, le surintendant visitera, prochainement, les différents districts pour se rendre compte, personnellement, des localités où les écoles pourraient faire le plus de bien.

—La rentrée des classes au Collège Jefferson a eu lieu mardi dernier. Quatre-vingt-dix élèves sont présents, et dans quelques jours, ce nombre déjà fort honorable, sera considérablement augmenté par ceux qui se sont fait annoncer.

Au couvent du Sacré Cœur, la rentrée a eu lieu mercredi soir. Nous ne savons pas exactement quel est le nombre des élèves; mais il est certain que les retardataires arrivant journellement, le nombre sera supérieur à celui de l'année dernière.

En somme, les institutions ont reçu l'encouragement qu'elles méritent.

Pourquoi en serait-il autrement? Ne sont-elles pas établies dans une des sections les plus saines de l'Etat? Ne possèdent-elles pas des professeurs émérites et d'un dévouement sans borne? N'ont-elles pas fourni, l'une, d'excellents citoyens, de brillants sujets à la médecine, au barreau, à l'autre, des anges de bonté, de dévouement, de vertu qui font l'honneur et la joie de bien des foyers?

Que pourrait-on désirer de mieux, en le Provergnat-on?

—Vendredi dernier, des enfants que leurs parents avaient laissés seuls dans une cabane, sur l'habitation M. B. C., appartenant à M. Jean Tessier, y trouvèrent un fusil. L'un d'eux, âgé à peine de 6 ans 7 ans, ayant pris l'arme, son compagnon, guère plus âgé que lui, tenta de la lui enlever; dans la lutte l'arme tomba à terre, le coup partit, et la décharge atteignit un bébé qui jouait sur le plancher; le petit infortuné eut le crâne à... partie enlevé et expira au bout de quelques heures.

—Décédés, en cette paroisse, le 3 octobre 1888, Annie, âgée de 9 ans, enfant de M. John Lafolis.

Décédé, le 3 octobre, M. John Cornet, à l'âge de 22 ans.

Décédée, le 3 octobre 1888, à l'âge de 7 semaines, Marie, Josephine, enfant de M. James J. Jacob.

Le *Sourd*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 6 octobre:

Les travaux de l'embranchement du Texas Pacifique marchent rapidement; les rails sont jusqu'au *Village Indien*, avant six semaines. L'installation de notre ligne de fer dans notre paroisse va lui donner une nouvelle impulsion et y provoquer l'établissement de nouvelles fabriques.

—Certaines personnes ont entrepris de contester à la corporation de Plaquemines le pouvoir d'accorder le droit de passage au M. Wilbert Fils, pour établir des fils télégraphiques, par Main-Street et Jallet Lane, ambeuve. Or, où des gens qui voudraient marcher à reculons et trouveraient plaisir à tuer la poule aux œufs d'or. La somme de Wilbert comme tout autre établissement de ce genre, donne de l'emploi à des centaines de travailleurs. Au lieu de leur faire opposition, on devrait leur donner, au contraire, toute sorte d'encouragements. Le meilleur moyen de faire prospérer et grandir une communauté, c'est d'offrir toutes sortes de facilités aux capitalistes qui veulent y placer leur argent dans des établissements industriels. Refusez-leur le droit d'améliorer leurs affaires: ils ne répondront rien, mais ils plieront bagage et trouveront leur industrie ailleurs.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 6 octobre:

A l'exception de quelques pluies locales, le temps est resté clair et agréable, depuis deux semaines. Les planteurs en ont profité pour ramasser leur coton et leur riz.

En général, les chenilles ont commis peu de dégâts; le temps a, d'ailleurs, fait offrir le coton trop rapidement. Le textile est de bonne qualité. Quant au riz, il a, en égard à ce qui s'est passé ailleurs, assez peu souffert, chez nous, du dernier ouragan et des pluies qui ont suivi.

—Nous lisons dans le *Louisville Post*, démocrate:

"Les planteurs seront, désormais, indépendants des fabricants de toiles d'emballage. Ils peuvent se procurer eux-mêmes l'étoffe dont ils ont besoin. Le "bagging trust" est ainsi coupé la gorge de ses propres mains. La leçon est bonne. Il est à regretter que tous les "trusts" ne puissent pas être châtiés de même."

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 6 octobre:

Le meeting convoqué, en vue de prendre les mesures propres à établir une manufacture de conserves à Lac Charles, avait réuni un grand nombre de citoyens. Le président, le prof. Thompson, a demandé à M. N. S. Storr, le promoteur de la compagnie Plummer, de Leavenworth, Kansas, de prendre la parole. M. Storr a expliqué clairement les avantages d'une pareille industrie. Il a donné les chiffres des frais d'installation et ceux des recettes. Le gain est certain. Puis, il y a de moi donner de l'emploi à bon nombre de femmes et d'enfants. La demande et le prix des fruits et des légumes seront considérablement augmentés. La figue est un des produits qui se plaient le mieux, à l'état de conserves.

Avec un peu de publicité, on doit faire vite de belles affaires. Enfin, une semblable industrie ne peut que contribuer à faire hausser la valeur de la propriété foncière. Il a été décidé que l'on s'occuperait, immédiatement, de fonder une compagnie par actions. Tout se réglera dans un prochain meeting.

Voici quelques renseignements sur les fabriques de conserves établies par M. N. S. Storr, l'agent de la Compagnie Plummer: Il y en a six organisées par lui dans l'Arkansas. Celle de Fort Smith, même Etat, produit 20,000 cannettes par jour, et donne de l'emploi à 200 femmes et enfants. Un évaporateur prépare 800 boisseaux de pommes par jour. A Fort Smith, on cultive expressément pour l'établissement 1000 acres de tomates, 300 acres de maïs, 75 de pois. La fabrique de Springdale, même Etat, donne des résultats superbes. La manufacture pale au cultivateur des fruits $50 par acre, au bas mot. On y fait des conserves de tomates, de maïs, de pois. On y sèche des pommes, des pêches, des patates douces, des potirons.

On voit qu'il y a là une industrie lucrative dont profitera rapidement la paroisse Calcasieu.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire, sûr et efficace.

Nouvelles diverses de France.

Le comité de la Société antiesclavagiste de France, fondé par le cardinal Lavigerie, adresse un pressant appel dans lequel nous relevons ces passages:

"Notre cause est de celles sur lesquelles tous les hommes de cœur doivent s'entendre. C'est uniquement, en effet, la cause de la justice et de l'humanité, sans aucune autre vue quelconque d'intérêt ou de parti.

"A dater du 1er octobre les demandes d'enrôlements libres pour les expéditions militaires acceptées par les gouvernements intéressés à la suppression de l'esclavage, seront reçues et régulièrement instruites par une commission prise dans le sein du conseil et spécialement chargée de ce soin.

"Dès que les ressources nécessaires pour une première expédition seront recueillies, elle partira pour le point de l'Afrique où elle pourra, au jugement des autorités compétentes, seconder le plus utilement les efforts officiels pour supprimer l'affreux commerce des esclaves.

"Les chrétiens, dignes de ce nom, qui savent qu'au moment où nous nous adressons à eux, des multitudes de créatures humaines sont misérablement immolées ou réduites en servitude, sur toute la surface du continent africain, se rappelleront qu'il ne dépend plus que d'eux de les sauver. Ils se rappelleront surtout que chaque jour de retard augmente le nombre des victimes et que leur pitié doit se faire connaître tout autant par la promptitude que par la générosité de leur secours.

"Nous aussi, en présence d'une semblable cause, nous osons dire, comme autrefois: Dieu le veut!"

Ajoutons que le cardinal Lavigerie a déjà reçu des sommes importantes: 5,000 fr. d'un anonyme du Midi; 15,000 fr. d'un anonyme de Normandie; 10,000 fr. par l'intermédiaire d'un religieux, etc., et que le mouvement dirigé par l'archevêque d'Alger a des adhérents en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et au Portugal.

Les engagés conditionnels arrivés sous les drapeaux le 15 novembre 1887, qui auront satisfait aux conditions déterminées par la loi du 27 juillet 1872, seront renvoyés dans leurs foyers le 14 novembre prochain, au soir.

La proportion qui servira de base dans chaque corps, pour les nominations à faire au grade de sergent ou de maréchal des logis, de caporal ou de brigadier parmi les volontaires de l'appel 1887, est fixée ainsi qu'il suit:

Pour les sergents ou maréchaux des logis: un huitième de l'effectif des engagés.—Cavalerie: un sous officier par brigade.

Pour les caporaux ou brigadiers: Infanterie: les engagés conditionnels auront obtenu au moins la note "bien" à la fin de leur volontariat.—Cavalerie: un brigadier sortant par brigade. Avoir obtenu "très bien."

On lit, dans le *Journal du Havre*, du 25 septembre:

Nous avons déjà, à différentes reprises donné de longs détails sur la bonne de sauvetage inventée par M. Vossard, capitaine au long-cours. En même temps, nous avons rendu compte des expériences publiques qui ont eu lieu, à ce sujet, dans le bassin du Commerce.

M. Vozzard a fait, aujourd'hui en mer, à l'extrémité de la rue de la Mailleraye, de nouvelles expériences publiques de deux bouées absolument semblables à celle déjà essayée mais de dimensions moindres.

Les bouées portent les N° 2 et 3; elles peuvent soutenir à la surface de l'eau, la première, trois hommes et la seconde un homme.

Ces nouvelles expériences ont eu lieu en présence de la plupart des autorités maritimes de notre ville, qui ont prouvé une fois de plus les nombreuses qualités de l'engin inventé par le capitaine Vozzard.

On a vu, dans le compte-rendu du dernier conseil des ministres, que M. de Freycinet avait annoncé que la fabrication du nouveau fusil allait être encore activée. A cet effet, le ministère de la guerre est en train de faire construire, à Tulle, Saint Etienne et Châtellerault, des hangars et des baraquements sur des terrains récemment acquis. On y installera de nouvelles machines outils, et, d'ici peu de mois, tout l'armement nouveau sera terminé.

On écrit de Bordeaux, 24 septembre:

"Nous avons, depuis hier, quelques pluies d'orages qui font le plus grand bien aux récoltes en terre et particulièrement aux vignes. La raison n'attendait qu'un peu d'eau pour se développer et atteindre le degré de maturité voulu. La vérésaison lui était déjà mûrie.

"Le quelque peu d'eau qui vient de tomber dans nos campagnes donnera une qualité supérieure et une plus grande quantité de vin; on peut donc l'appeler une pluie bienfaisante."

Le gouverneur général de l'Algérie a reçu, dans ces derniers temps, une demande de concession de terrain, en vue d'un essai de culture de thé.

Un voyageur revenant de l'Orient, M. Louis Rendant, croit, en effet, que la culture du thé, qui, jusqu'à présent, a été le monopole de la Chine, pourrait probablement être faite avec succès en Algérie, le climat algérien, notamment dans le Mitidja, se rapprochant de celui des provinces où l'on cultive le meilleur thé dans le Céleste Empire.

Mme Carnot a visité les écoles maternelles de Fontainebleau. Elle a été reçue et accompagnée dans cette visite par le maire, les deux adjoints et les dames composant le comité de patronage des asiles.

Après avoir assisté à divers exercices intéressants exécutés par les enfants des deux sexes, Mme Carnot s'est félicité du personnel enseignant des résultats obtenus et a été montrée particulièrement satisfaite de la bonne tenue de ces établissements.

Avant de se retirer, elle a fait une abondante distribution de bonbons et de gâteaux, et fait un don de 300 fr. à la caisse des deux salles d'asile pour l'habillement des enfants pauvres.

Le ministère de l'agriculture a fait publier, le 26 septembre, au *Journal officiel* le relevé des quantités de froment (grains et farines) importées du 1er au 31 août 1888.

Les importations en grains se sont élevées à 1,479,919 quintaux métriques.

Les importations en farines se sont élevées à 34,205 quintaux métriques.

Durant la même période de l'année dernière, les importations de grains s'étaient élevés:

Pour les grains, à 852,903 quintaux métriques;

Pour les farines, à 12,615 quintaux métriques.

Dans la séance du 25 septembre, de l'Académie de médecine, de Paris, M. Lejars a donné lecture d'un travail sur une nouvelle méthode d'injection des veines par les artères.

M. Lejars emploie deux mélanges de suif de cire et de matière colorante, le premier à couleur soluble (orcanette ou curcuma), le second à couleur pulvérulente (jaune de chrome-vermillon.) Après avoir longuement chauffé la pièce à injecter, on pousse d'abord, par l'artère, la masse à l'arcanette, et immédiatement après la seconde masse. La masse à couleur soluble franchit librement les capillaires et pénètre jusqu'aux veines, tandis que la masse à couleur pulvérulente s'arrête à la barrière capillaire. Le système artériel et le système veineux se trouvent ainsi d'un seul coup différemment colorés.

La peine de mort prononcée contre Parcheminey, le 3 août dernier, par la cour d'assises de Seine-et-Marne, a été commuée, par décision du Président de la République, en celle des travaux forcés à perpétuité.

La même décision a été prise, par le Président de la République, à l'égard de Mazuer, condamné à mort par la cour d'assises du Rhône, le 10 août dernier.

Par décret, la chambre de commerce de Caen est autorisée à emprunter, à un taux qui ne dépassera pas 5 o|o, une somme de 80,000 francs pour faire face aux dépenses d'établissement du matériel du service de remorquage.

—Par décret, les bureaux de douane de Perthus, Bourg-Madame, Urdos, Saint-Laurent de Cerdans, Prats de Mollo, Arnégny et Ainhoa sont fermés à l'exportation des boissons.

—Par décision du ministre des finances, a été autorisée la création de bureaux télégraphiques dans les communes de Pierrefitte-sur-Loire (Allier) et de Indevillers (Doubs).

Le correspondant bordelais du *Temps* télégraphie, le 24 septembre, ce journal:

A la distribution des récompenses du comice agricole de la Réole et au banquet qui a suivi hier soir, la plupart des représentants de la Gironde ont prononcé des discours applaudis, dans lesquels ils se sont attachés à réfuter les arguments des adversaires de la République.

—A la même heure avait lieu, à Saint-Sulpice-d'Izon, une réunion privée de monarchistes dans laquelle MM. le marquis de Lur-Saluces, l'amiral Dompierre-d'Hornoy, Cornelis de Witt, de Charette et d'autres orateurs, ont successivement prophétisé le prochain rétablissement de la monarchie. "Les élections de 1889, a dit notamment M. Edouard Hervé, seront un triomphe pour les conservateurs. La réaction, d'ailleurs, a déjà fait un grand pas en 1885 donnez nous de bonnes élections cette fois et nous nous chargeons du reste. Nous sommes prêts et la France est prête." A la demande de M. de Charette, le banquet s'est terminé par le refrain: "Vive le roi, vive le roi, vive le bon roi Bourbon!"

Voici, d'après une dépêche de Delle, 19 septembre, des renseignements supplémentaires sur la mort du gendarme allemand dont le cadavre a été trouvé sur territoire français:

Nous apprenons ce matin à Belfort que l'on avait trouvé hier, sur le territoire de la commune de Suarce, en France, le cadavre d'un gendarme allemand, le cou traversé d'une balle.

Il est facile de comprendre l'émotion que cette nouvelle a immédiatement provoquée.

On se demandait si l'on ne trouvait en présence d'un suicide ou d'un crime, et si, en cas de crime, le meurtre aurait été commis en France, ou bien si le malheureux gendarme avait été assassiné par un de ses compatriotes qui, pour éviter un nouvel incident de frontière et dépister les policiers allemands, aurait transporté le corps sur le territoire français.

Pour me rendre compte par moi-même de la portée exacte de l'incident, je me suis immédiatement rendu sur les lieux et voici les résultats de mon enquête:

Le cadavre, qui a été retrouvé dans un buisson, est celui d'un gendarme allemand, de la brigade de Dannemarie, s'étant à Strueth, qui avait disparu depuis le 8 août; l'autorité militaire allemande, après de vaines recherches, l'avait porté comme déserteur.

Le malheureux avait bien passé la frontière, mais pour se suicider; il y a même déjà longtemps qu'il a, du fait de ses jours car son corps était en complète décomposition. On a trouvé à côté du cadavre le fusil à l'aide duquel il s'était tiré une balle dans la bouche.

C'est un chagrin d'amour qui l'a poussé à se tuer. On a, en effet, retrouvé une lettre dans laquelle il annonce sa détermination.

Le cadavre, après les constatations d'usage, a été enterré à Suarce, mais le transfert du corps a été réclamé par la famille.

L'émotion causée par cet incident est calmée ce soir.

La fondation annuelle instituée par Mme veuve Barbet Batifol en faveur d'une jeune ouvrière célibataire est attribuée, pour l'année 1888, à Mlle Termineux (Louise Clémentine), couturière, rue Duret, 25, à Paris.

En conséquence, aux termes d'un arrêté du préfet de la Seine, la somme de dix mille francs, provenant de cette fondation, sera versée par les soins du receveur municipal, entre les mains de ladite demoiselle Terminaux.

Nous rappelons qu'aux termes de son testament Mme Antoinette Batifol, rentière, veuve de M. Jean Barbet, décédée à Charenton, le 10 décembre 1881, a fait la disposition suivante:

"En souvenir de mes commencements dans le commerce, et désirant que ma reconnaissance des résultats aussi heureux qu'ont pu avoir mes opérations puisse y faire honneur, je lègue à l'ordre du jour, des méditations sur des problèmes religieux, philosophiques et sociaux.

La *Germania* publie cette note:

"Nous apprenons, de très bonne source, que l'empereur a fait rayer sous les projets de fêtes publiques en privées que la municipalité ou les particuliers de Rome avaient formée pour son séjour dans la capitale italienne. L'empereur renonce à ces fêtes pour ne pas blesser le Pape, sous les yeux duquel elles auraient eu lieu. Il n'y aura que des revues de troupes et des manœuvres de la flotte.

Guillaume II vient de se faire construire un wagon-salon d'un nouveau modèle qui coûtera 175,000 francs. Il ne faut pas croire que l'empereur voyage gratuitement: il paye sa place sur tous les parcours allégués, à raison de 1 mark 50 pfenning (1 fr. 82) par locomotive et par kilomètre plus 50 pfennings par kilomètre et par couple de roues des wagons.

Espagne.

Nous trouvons la dépêche particulière suivante dans le *Temps* du 27 septembre:

Madrid, 26 septembre, 3 h. 30.

Il paraît que le gouvernement a, de nouveau, été informé que la propagande révolutionnaire était très active dans les casernes. Aussi le capitaine-général de Madrid a-t-il ordonné la plus stricte surveillance. Les généraux font toutes les nuits des tournées dans les casernes, où les officiers sont en permanence.

Au banquet des républicains fédéraux de Barcelone, M. Pi y Margall a, vivement, critiqué la politique allemande. A son avis, l'Espagne doit rester neutre, mais, au cas de nécessité, s'allier à la France en reprenant toute entente avec l'Allemagne.

Après le retour de la reine, à Madrid, M. Sagasta fera connaître les réformes militaires qui seront exécutées par décrets avant l'ouverture des Cortès qui aura lieu le 1er décembre. Les efforts des ministres démocrates ont réussi à amener un rapprochement définitif entre les généraux Castelar, Lopez Dominguez et M. Sagasta, sur la base de la prompte présentation aux Cortès du projet de loi sur le suffrage universel et du complément des réformes.

Allemagne.

On écrit, de Berlin, à la *Gazette de Madgebourg*, que la publication des mémoires de l'empereur Frédéric sera continuée cet hiver. Parmi les notes les plus intéressantes qui seront livrées à la publicité se trouvent des portraits d'hommes d'Etat célèbres, de princes et de personnages connus avec lesquels le défunt empereur avait eu des relations; puis, des exposés de questions en discussion, des réflexions sur des entretiens avec des savants que le souverain avait consultés sur des questions à l'ordre du jour, des méditations sur des problèmes religieux, philosophiques et sociaux.

La *Germania* publie cette note:

"Nous apprenons, de très bonne source, que l'empereur a fait rayer sous les projets de fêtes publiques ou privées que la municipalité ou les particuliers de Rome avaient formée pour son séjour dans la capitale italienne. L'empereur renonce à ces fêtes pour ne pas blesser le Pape, sous les yeux duquel elles auraient eu lieu. Il n'y aura que des revues de troupes et des manœuvres de la flotte.

Guillaume II vient de se faire construire un wagon-salon d'un nouveau modèle qui coûtera 175,000 francs. Il ne faut pas croire que l'empereur voyage gratuitement: il paye sa place sur tous les parcours allégués, à raison de 1 mark 50 pfenning (1 fr. 82) par locomotive et par kilomètre plus 50 pfennings par kilomètre et par couple de roues des wagons.

Alsace-Lorraine.

Le tribunal de Mulhouse a condamné P....., né en 1846, relieur, à 46 marcs d'amende pour avoir édité, sans autorisation préalable de l'autorité, un horaire de chemins de fer avec un calendrier dans lequel le 14 juillet était désigné comme *fête nationale*.

Charles Ernler, né en 1841, jardinier, a été condamné à six mois de prison pour avoir crié, le 28 août, en plein marché, "Vive la France!"

Cent six jeunes gens nés en 1866 67 dans l'arrondissement de Molsheim sont cités à comparaître le 16 novembre devant la chambre correctionnelle du tribunal civil de Saverne, sous l'inculpation de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation de service militaire.

D'après l'extension donnée par les dernières lois allemandes à l'obligation du service militaire, le chiffre total des Alsaciens-Lorrains qui font partie effectivement de l'armée allemande s'élève déjà à 90,000, à savoir: dans l'armée active et la réserve de l'armée active, plus de 40,000; dans la landwehr de 1re classe, 27,500; dans la landwehr de 2e classe, 15,000; et 7,000 environ ont fait de dix à dix-huit semaines de service comme réservistes ou remplacement.

Russie.

Le journal les *Nouvelli* déclare que, si les pays les mieux favorisés au point de vue des progrès industriels jugent inutile de participer à l'Exposition de Paris, l'utilité est encore plus grande pour la Russie, dont l'industrie a encore beaucoup à apprendre pour son perfectionnement.

Il serait étrange que l'industrie russe ne répondît pas pleinement à la cordiale invitation de la nation française, qui saisit chaque occasion de témoigner ses sympathies aux Russes et à la Russie.

Le journal russe ajoute que le bureau intercédaire de Saint-Pétersbourg a déjà réussi à obtenir l'adhésion à l'Exposition de nombreux industriels de toutes les branches et de toutes les régions de la Russie.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré le vendredi 12 octobre à 7 heures et demie du matin, à l'église de St Vincent de Paul pour le repos de l'âme de Mme FIRMIN ROBIN.

Les parents, amis et connaissances sont priés d'assister. 10 oct—1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée jeudi prochain 11 courant à 7 heures du matin, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Barataria pour le repos de l'âme de son fils Pierre JEAN JACQUES GAUTIER. Les amis et connaissances des familles Cortès et Larrere sont priés d'assister.

De la part de ses père et de ses petits enfants.

9 oct—2f

ERNEST C. VILLERE,

15 rue Carondelet.

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en bouteilles et en barriques, Vins de Porto, Rhum, Gin, Vins de la Californie, Cognacs, etc., Champagnes de Mottbeck & Cabaret, Whiskies celebres de Cabaret, Hoff & Cie.

10 déc—1an

TONTALON.

Avis—M. Philippe Forget, propriétaire du restaurant populaire du No 40 Gravier rue Dauphine annonce aux amateurs de bons vins et de bonne cuisine qu'il vient de s'attacher un cuisinier de 1re ligne pour l'ouverture de la saison d'hiver. Dînes et soupers à 50 cents avec un demi bouteille de Tonton Rouge. Pour la vente de plusieurs vins de Tonton Rouge No 1. On trouvera aussi les meilleurs crus des vins de Californie et ses magnifiques 150 rue Royale entre St Peter et Toulouse. 8 oct—1m 17er

MARIE BOIS, MODISTE,

Arrivée de Paris et sera heureuse de revoir ses clientes à son ancien salon, 3, rue Carondelet, au coin de la rue de Canal. Elle rapporte les toutes les plus nouvelles et fera de son mieux pour satisfaire les dames qui l'honoreront de leur patronage. 7—3f

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Chapitre et Vieuxhaut.)

Nlle-Orléans, le 9 octobre 1888.

Les membres de la susdite Association sont par le présent requis d'assister à la réunion générale EXTRAORDINAIRE qui aura lieu DIMANCHE MATIN, 14 octobre, à 9 heures du soir, au local de la Société coin Hayne et Chartres.

Par ordre du Président,

J. HENSLEY, Secrétaire. S. ASTEN ROY.

Le Docteur Arthur W. de Roaldès

a l'honneur d'annoncer son retour à ses clientèles.

Consultations de 1 heure à 3 heures à son office Bâtisse du Jour coin Baronne et Commune. Résidence 1111 avenue St Charles.

Téléphone 1257. 6 oct—15f

Bureau du chemin de fer d'Orléans.

Nouvelle Orléans 3 octobre 1888.—A une réunion tenue du Conseil de Direction de cette Compagnie un dividende de 1 2 0|0 pour cent sur le capital a prendre sur le gain net de l'exercice 1888 a été déclaré et sera payé après augmentation sur dimanche.

4 oct—5f J. P. COGGOT, Secrétaire.

Demande.

Une dame prendra en pension, à prix modéré, une ou deux petites filles, et se chargera de leur éducation et de leur instruction. S'adresser au No 512 rue Macarine, près Felicité.

29 sept—10f—1f

NOUVELLE ADRESSE.

M. Charles Tessier dont l'école a annoncé le désastre par l'incendie du 21, demeure actuellement rue Bouthan, 75, près Conti, au premier étage.

Voir le journal de samedi dernier, 22 de courant. 25 sept—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS.

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. SOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY.
D. FAYIO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, TEMPLE SCHERER.
JULES TUYES, R. LAROUSSINI.
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fev '88—1an.

Nouveau Stock.

ELKIN & Cie.,

100.....Rue du Canal.....100

TAPIS,

Moquettes, Velours, Brazelles gros Bordures, Trois Ply et Ingrain.

CENTRES ORIENTAL

De toutes les grandeurs.

RIDEAUX,

Madras, Crétè, Rebinsk, Cobert et Nottingham.

PERSIENNE

D'un genre tout à fait nouveau.

Etoffes pour Meubles,

Brocatelle, Damas, Raw Silk, etc.

CORTICINE,

Toile Ciirée, Linoléum.

FRANGES

De tous genres.

Le tout à grandes réductions.

6 oct—1m

TRADERS BANK

AU COIN DES RUES

DECATUR ET DOUANE.

CAPITAL - $100,000

HENRY MAYERO.....Président
D. FAYIO.....Vice-Président
J. E. TOURNÉ.....Caissier

Escompte ronde et intérêts qu'ils entend. 10 oct—1 pm

LES MEUBLES

Longs et Courts, Grands et Petits sont une source d'Economie. Vous les trouverez

CHEZ

W. G. TEBAULT,

37, 39 ET 41 RUE ROYALE, N. O.

La Maison où l'on vend le Meilleur Marché dans le Sud.

30 Sep—1an Dim Mer Ven C

LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.

LEON GODCHAUX.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS,

VÊTEMENTS SUR MESURE,

CHEMISERIE, CHAPELLERIE,

BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,

81, 83 et 85 rue